CAHIER DES CHARGES
Des Meetings Estivaux
2016

athlétisme

FFA
FÉDÉRATION FRANÇAISE ATHLÉTISME
www.athle.fr

ORGANISATION GENERALE

PREAMBULE

La FFA coordonne la mise en place pour la saison 2016 du Circuit National des Meetings, composé de trois niveaux : Meetings Elite et Meetings Nationaux 1 et 2

Ces Meetings organisés sur le territoire national bénéficient d'un label fédéral différent en fonction du nombre d'épreuves nationales figurant à leur programme.

La FFA coordonne l'ensemble du dispositif et garantit le respect du présent règlement.

Ces meetings s'engagent à respecter les règlementations de la Fédération Française d'Athlétisme et des Fédérations Internationales (IAAF – AEA – NACAC).

Les installations sportives devront être en conformité avec les règlements de la FFA.

TITRE DES MEETINGS
Le terme « Meeting International » ne peut être utilisé que par les meetings sous l'égide des Fédérations Internationales (IAAF – AEA – NACAC). Son utilisation abusive peut entraîner des poursuites.

Les labels « **Meeting ELITE»** et « **Meeting NATIONAL 1 ET 2** » ne peuvent être utilisés que par les meetings labellisés en tant que tel par la FFA et figurant dans le calendrier des Meetings FFA.

ORGANISATION GENERALE (1/4)

IDENTITÉ DU CANDIDAT-ORGANISATEUR

L'organisation d'un meeting doit être placée obligatoirement sous l'autorité ou en collaboration avec un Club ou une structure fédérale (Comité Départemental ou Ligue Régionale).

Toute candidature d'un meeting ne répondant pas à cette obligation sera invalidée par la FFA, et ses résultats ne pourront pas être enregistrés, ni validés.

IMPLICATION DE LA LIGUE RÉGIONALE

Au moment du dépôt de la candidature, la Ligue Régionale sera appelée à formuler son avis sur l'organisation du Meeting.

L'organisateur devra donner le nom du Juge Arbitre à la Ligue qui pourra donner éventuellement un avis défavorable si besoin.

DÉPÔT DE LA CANDIDATURE

La candidature doit impérativement parvenir à la FFA au plus tard le 6 novembre 2015, pour permettre une validation du calendrier estival.

ORGANISATION GENERALE

DOSSIER DE CANDIDATURE

L'organisateur devra compléter le formulaire des meetings Elite et National 1 ou 2

DÉCISION DE LA FFA

La décision finale quant à l'attribution des labels Elite et Nationaux revient à la FFA.
La FFA informera, avant le 15 **novembre 2015**, chaque candidat organisateur de la suite réservée à sa demande.
Les meetings non retenus au titre du label Elite et National seront recensés dans le calendrier de leur Ligue respective. En aucun cas ils ne pourront faire figurer le terme Elite ou National dans leur communication.

ASSURANCE

Les organisateurs devront disposer d'une assurance pour couvrir une annulation, des pertes financières et leur responsabilité civile vis-à-vis des officiels, volontaires, athlètes et spectateurs

COORDINATION DES MEETINGS ELITE ET NATIONAUX A LA FFA

Le suivi et la coordination des Meetings Elite et Nationaux seront assurés par Ingrid CANPOLAT-HOURDEAU
Tél 01 53 80 70 43 – meetings@athle.fr

ORGANISATION GENERALE

DELEGATION FEDERALE

L'organisateur s'engage à accueillir (hébergement et restauration) et à accréditer les personnes suivantes :

- 4 personnes (Président de la FFA on son représentant, référent DTN et services fédéraux)

LISTE DES ATHLÈTES

Les Organisateurs devront procéder aux invitations des athlètes qu'ils souhaitent voir participer à leur meeting, en respectant autant que possible, les bilans qui sont consultables sur le site de la FFA (www.athle.fr). Les organisateurs ont la possibilité d'obtenir les coordonnées des athlètes soit par le SI-FFA, soit en demandant les fiches à meetings@athle.fr

INVITATION AUX ATHLÈTES

L'organisateur devra lancer ses invitations en précisant les conditions financières qui tiendront compte des consignes ci-après.

Il adressera au Coordonnateur des Meetings, au référent DTN des Meetings et aux Managers de spécialités, copie de la circulaire et des conditions financières proposées à chaque athlète ainsi que la liste des athlètes invités.

- à J-30, l'organisateur fera un état de la situation avec la DTN
- à J-20, l'organisateur est libre du choix des athlètes à inviter pour compléter le plateau.

VERSEMENT DES PRIMES

L'organisateur s'engage à régler les primes par chèque après avoir eu connaissance des résultats des contrôles anti-dopage (s'il y en a eu) dans un délai maximum de 45 jours (hors procédure antidopage en cours) sous réserve que le délégué ait transmis l'information à l'organisateur.

ORGANISATION GENERALE

REPARTITION DES MEETINGS

Les Meetings sont classés en 3 niveaux :

- Meeting Elite
- Meeting National 1
- Meeting National 2

CLASSEMENT INTERNATIONAL DES MEETINGS

Le classement des meetings établi en fin d'année reprendra celui du site All-Athletics (www.all-athletics.com), site de référence en matière de classements en partenariat avec l'IAAF et l'AEA.

ORGANISATION GENERALE

CATEGORIE DES MEETINGS

Seuls les Meetings ayant un total minimum :

- ✓ **de 74 000 points** au classement international en 2015 avec un minimum de 14 épreuves dont 12 nationales,

  Respecter une protection des épreuves à J-2/J+2 par rapport aux meetings Premium et Classic
  Respecter une protection des épreuves à J-2/J+2 par rapport aux meetings Elite
  Respecter un budget de primes athlètes (toutes primes comprises), supérieur à 30 000 euros
  Proposer des primes podium par épreuve nationale au moins égales à 500 euros – 350 euros – 200 euros
  Proposer aux athlètes un calendrier cohérent en vue de leur préparation pour les événements internationaux en accord avec les préconisations de la DTN
  Inviter les athlètes inscrits au bilan sur le site de la FFA (www.athle.fr)
  Respecter intégralement le présent règlement
  Validation de la date et des épreuves nationales par le groupe meeting FFA

pourront être éligibles comme **Meeting ELITE,**

ORGANISATION GENERALE

- ✓ **de 68 000 points** au classement international en 2015 avec un minimum de 12 épreuves dont 8 nationales,
  Respecter une protection des épreuves à J-2/J+2 par rapport aux meetings Premium et Classic
  Respecter une protection des épreuves à J-2/J+2 par rapport aux meetings Elite
  Respecter un budget de primes athlètes (toutes primes comprises), ne dépasse pas 15 000 euros ou 5 000 euros sur une seule épreuve
  Proposer des primes podium par épreuve nationale au moins égales à 400 euros – 300 euros – 200 euros
  Proposer aux athlètes un calendrier cohérent en vue de leur préparation pour les événements internationaux en accord avec les préconisations de la DTN
  Inviter les athlètes inscrits au bilan sur le site de la FFA (www.athle.fr)
  Respecter intégralement le présent règlement
  Validation des épreuves nationales par le groupe meeting FFA

pourront être éligibles comme **Meeting National 1,**

ORGANISATION GENERALE

- ✓ **Au moins 3 épreuves nationales** ou meeting à thèmes
  - Respecter une protection des épreuves à J-1/J+1 par rapport aux meetings Premium et Classic
  - Respecter une protection des épreuves à J-1/J+1 par rapport aux meetings Elite
  - Possibilité d'avoir 2 meetings nationaux le même jour s'il existe une cohérence d'épreuves nationales
  - Respecter un budget de primes athlètes (toutes primes comprises), ne dépasse pas 10 000 euros ou 4 000 euros sur une seule épreuve
  - Proposer des primes podium par épreuve nationale au moins égales à 300 euros – 200 euros – 100 euros
  - Proposer aux athlètes un calendrier cohérent en vue de leur préparation pour les événements internationaux en accord avec les préconisations de la DTN
  - Inviter les athlètes inscrits au bilan sur le site de la FFA (www.athle.fr)
  - Respecter intégralement le présent règlement
  - Validation des épreuves nationales par le groupe meeting FFA

pourront être éligibles comme **Meeting National 2**.

FFA
FÉDÉRATION FRANÇAISE ATHLÉTISME
www.athle.fr

COMPETITIONS

COMPETITIONS

EVALUATION DES MEETINGS

A l'issue de la saison des Meetings, une évaluation sera réalisée dont les différents critères objectifs porteront en particulier sur :

- Installations sportives : nombre de couloirs, aires de lancers et de sauts
- Stade : capacité, accessibilité, habillage, éclairage
- VIP : espaces et prestations effectifs
- Presse : tribune de presse, dossier de presse, diffusion des informations, chasubles, connexion wifi
- Classement sportif : têtes d'affiche françaises et étrangères, niveau des performances, nombre de points au classement all athletics
- Communication/Promotion/Billetterie : habillage de l'événement, plan de communication, nombre de spectateurs, pourcentage de remplissage, nombre de places vendues
- Organisation technique : rapport des juges arbitres, respect des horaires, transmission des résultats sur le site internet de la FFA
- Accueil, hébergement, restauration des athlètes
- Organisation du protocole
- Animation : animateur formé FFA (à communiquer à la FFA), respect des horaires, rythme de la compétition, musique d'ambiance, animations spécifiques
- Budget : respect du budget dédié aux primes
- Respect du cahier des charges

COMPETITIONS

VALIDATION DES PERFORMANCES

En ce qui concerne la possible prise en compte de performances qualificatives pour les Championnats Internationaux de l'année en cours (Elite, espoirs et jeunes), le Comité de sélection prendra en compte les performances réalisées au cours de ces meetings que si les procédures suivantes sont respectées :

- compte rendu du Juge Arbitre et éventuellement d'un Délégué de la DTN ou de la CSO Nationale attestant que les performances ont été réalisées selon les règlements de la FFA en vigueur.
  - Jury en nombre suffisant et respectant les normes de qualification.
  - Vérification des engins et transmission des fiches au Juge Arbitre Général
    - poids de ceux-ci.
    - centre de gravité des javelots
    - longueur des câbles de marteau
    - conformité des disques
  - Fosse de réception des sauts longitudinaux conforme aux règlements de la FFA (hauteur du sable).
  - Butoirs et cercles de lancers conformes aux règlements de la FFA.
  - Hauteur des haies et contrepoids conformes aux règlements de la FFA.
  - Distance de positionnement des anémomètres et absence d'obstacle autour d'eux.
  - Mesure du vent réellement effectuée pour tous les essais et toutes les courses (nécessitant cette mesure)
  - Courses disputées selon les règlements de la FFA.
- Signatures des Juges lorsqu'une performance (minima) qualificative est réalisée.

COMPETITIONS

AGENTS SPORTIFS

La liste des agents habilités à exercer en France est consultable sur le site internet de la FFA – www.athle.com

Chaque organisateur devra adresser à la Commission des Agents Sportifs de la FFA, dans les deux mois suivant la tenue de la manifestation, le tableau synthétique relatif aux agents sportifs. Ce tableau est téléchargeable sur le site Internet de la FFA dans la rubrique "agents sportifs". Le non renvoi de ces informations pourra entraîner le non renouvellement du label.

FRAIS DE VOYAGE ET DE SEJOUR

L'invitation adressée aux athlètes, précisera la prise en charge des frais de voyage et de séjour.
Tarif SNCF 2ème classe au minimum / Tarif classe économique pour les avions
Cas particulier du transport des perches : une indemnité forfaitaire et supplémentaire de 35€ est à prévoir par l'organisateur.
En fonction de leur lieu d'origine, frais de route (nuitées aller et/ou retour, repas en cours de route) à moins que l'organisateur ne prévoie un transport de groupe train ou avion.
En ce qui concerne les frais de déplacement, le remboursement est obligatoire pour les 8 meilleures performances de chaque épreuve nationale. Ils doivent être réglés par chèque si possible à l'issue du meeting mais dans tous les cas dans **les 45 jours** qui suivent, après avoir reçu les justificatifs par les athlètes ou agents sportifs.
La prise en charge des frais de séjour sur place (repas et hôtel) pour une durée minimale et maximale sera précisée dans la circulaire d'invitation
Les athlètes doivent être informés au préalable de la nature et de la qualité de l'hébergement (collectif, CREPS ou similaire, individuel, hôtel, ...): à préciser dans la circulaire d'invitation.

COMPETITIONS

CHRONOMETRIE

Sur les Meetings Elite, la FFA prendra à sa charge la prestation de chronométrie avec le prestataire qu'elle aura désigné, l'hébergement du ou des techniciens restant à la charge de l'organisateur.

ÉPREUVES D'ENCADREMENT

Des épreuves d'encadrement peuvent être admises en complément des épreuves nationales. Elles doivent raisonnablement représenter moins d'un quart du programme du meeting.
Ces épreuves doivent être réservées à des athlètes dont les performances n'excèdent pas le niveau N2.
Les modalités de remboursement ou de prime de podium seront au libre choix de l'organisateur.

COMPETITIONS

DIFFUSION DES RÉSULTATS

Pour traiter les résultats, l'utilisation du logiciel fédéral "LOGICA", facile à utiliser et très performant, est obligatoire (une formation peut être envisagée si besoin).

Les Meetings du circuit seront enregistrés au calendrier du SI-FFA Perf par la FFA (et seront donc de ce fait déclinés sur le site grand public).

Les résultats devront être mis en ligne sur SI-FFA Perf par l'organisateur (et donc déclinés sur le site grand public www.athle.com) au plus tard trois heures après la fin du meeting et au plus tard le lendemain matin. Le secrétariat doit donc être muni d'une connexion internet.

Pour cela, il est nécessaire qu'un "officiel Logica" et un "classeur" soient désignés pour chaque meeting (au même titre que tous les autres résultats de compétitions figurant dans la base SI-FFA Perf). Il convient de faire connaître leurs noms au plus tard la veille de la compétition à admin.siffaperf@athle.fr afin que le système puisse être renseigné.

Attention : Toute compétition non renseignée des noms des responsables "officiel Logica" et "classeur" ne pourra être chargée. Pour tous renseignements complémentaires : admin.siffaperf@athle.fr

COMPETITIONS

COUVERTURE MEDICALE

L'organisateur prévoira la présence de toute personne ou organisme qualifié pour assurer les soins adaptés aux personnes présentes (athlètes, organisateurs, spectateurs…).

CONTROLE ANTI-DOPAGE

L'organisateur du Meeting devra s'organiser de façon à être en mesure d'assumer les obligations définies dans les articles suivants concernant les éventuels contrôles anti-dopage.

PERSONNEL

Outre les personnels désignés par la DRJSCS, la FFA désignera un délégué fédéral. L'organisateur devra prévoir dans le cadre du jury de la manifestation les escortes diplômées pour assurer le contrôle antidopage.
L'organisateur devra mettre à la disposition un local qui sera fléché par ses soins et qui comportera :

- une salle d'attente,
- deux salles de prélèvement (H et F) avec une table et quatre chaises,
- un ou deux W-C,
  des boissons en conditionnement individuel

MATERIEL

Le préleveur, désigné par la DRJSCS, amènera le matériel requis pour le contrôle et sera responsable de son acheminement au Laboratoire National (AFLD).

FFA
FÉDÉRATION FRANÇAISE ATHLÉTISME
www.athle.fr

PARTENARIAT

PARTENARIAT (1/2)

D'une façon générale, l'organisateur s'engage à respecter les secteurs d'exclusivité des partenaires de la FFA, et notamment le secteur suivant : équipementier sportif

MEETINGS ELITE

Aucun partenaire n'est associé au titre de ces meetings. Il reste néanmoins la propriété de la FFA et pourrait être commercialisé auprès de partenaires potentiels en 2016.

La FFA et les organisateurs s'engagent à utiliser systématiquement cette appellation pour communiquer.

La FFA fournissant l'équipement ASICS, il est demandé à ce que le logo soit associé à l'événement.

DOSSARDS POUR LES EPREUVES NATIONALES

La FFA fournira les dossards **des épreuves nationales des meetings Elites, Nationale 1 et 2.**

VISIBILITE TERRAIN SUR LES MEETINGS ELITE ET NATIONAL 1

L'organisateur réservera un maximum de :

12 banderoles ou panneaux (en fonction des faisabilités techniques) de 6m x 0,80m sur le tour de piste pour la FFA et ses partenaires

6 emplacements pour les chevalets de la FFA et ses partenaires potentiels

Les banderoles, panneaux et chevalets seront fabriqués et transportés par la FFA. Le plan de panneautique et le choix du jour de montage (veille ou jour J) feront l'objet d'un accord commun entre la FFA et l'organisateur. De même, la pose effective des panneaux sera réalisée conjointement par le représentant de la FFA et l'organisation du Meeting.

PARTENARIAT (2/2)

PRESENCE D'UN STAND MEETNG ELITE

L'organisateur réservera deux emplacements pour des stands de la FFA et ses partenaires qui s'engagent à confirmer ce besoin au plus tard 30 jours avant le Meeting.

L'organisateur et la FFA proposeront un lieu d'implantation afin que les stands soient accessibles au grand public, la taille des stands restant à définir.

L'organisateur précisera à la FFA la date et le lieu d'arrivée où doit être livré le matériel.

Les stands et son matériel sont à la charge de la FFA ou du partenaire.

La confirmation des besoins en stands FFA sera donnée en janvier à l'organisateur.

RELATIONS PUBLIQUES POUR LES MEETINGS ELITE, NATIONAL 1, NATIONAL 2

L'organisateur réservera 20 places VIP et 10 autres places sèches pour la FFA et ses partenaires. Une confirmation de ces besoins sera adressée à l'organisateur au plus tard 15 jours avant.

EQUIPEMENTS POUR LES MEETINGS ELITE

En sa qualité de partenaire équipementier de la Fédération Française d'Athlétisme, une dotation Asics sera proposée au jury et délivrée sur demande de l'organisateur.

D'autre part, une dotation est aussi prévue pour habiller quatre hôtesses qui seront chargées de l'accueil sur le Meeting. Chaque organisateur doit donc prévoir la présence de ces quatre hôtesses qui seront habillées par notre équipementier et sera délivrée également sur demande de l'organisateur.

Pour la commande, il est impératif de retourner le bon de commande, que le coordinateur des meetings aura transmis, à la FFA, à l'attention de meetings@athle.fr, avec le choix des tailles, l'adresse et le destinataire de livraison, **au plus tard 40 jours avant la date du meeting**.

FFA
FÉDÉRATION FRANÇAISE ATHLÉTISME
www.athle.fr

COMMUNICATION PROMOTION

COMMUNICATION

Le nom et le logo du Circuit National des Meetings seront fournis par la FFA.

LOGO ET SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LES MEETINGS ELITE

AFFICHES

La FFA met à disposition son agence pour la création des visuels des Meetings ELITE. Si l'organisateur préfère travailler à ses frais avec sa propre agence, alors il devra associer la barrette du Circuit National des Meetings, reprenant les logos du Circuit National des Meetings, de la FFA, d'Asics, et des autres partenaires associés au circuit. Le logo du Circuit National des Meetings pourra être présenté comme un Label.

PROGRAMME OFFICIEL DE LA COMPETITION

Si l'organisateur édite un programme, il proposera une page pour la FFA et une page pour les autres partenaires du circuit. Il intègrera en 1ère de couverture le logo du Circuit National des Meetings.

DIVERS

Tous les supports de communication créés par l'organisateur devront reprendre le logo du Circuit National des Meetings ELITE (et notamment affiche, programme, feuille de résultats…). Ils devront être soumis à l'accord de la FFA avant toute impression, par mail à meetings@athle.fr La FFA s'engage à valider le support dans un délai de 5 jours ouvrés.

COMMUNICATION

ANNONCES AU MICRO LORS DES MEETINGS

L'organisateur diffusera 3 annonces micro durant la compétition :

-Pour expliquer au public le fonctionnement du Circuit National des Meetings ELITE et donner "ses Têtes d'Affiche" et partenaires.

-Pour informer le public de la diffusion TV des Meetings Elite

-Pour promouvoir les actions fédérales

La FFA s'engage à fournir le texte de ces annonces à l'organisateur.

COMMUNICATION FEDERALE

✓ ***REVUE FEDERALE***

La FFA assurera la promotion du circuit à travers son magazine Athlé Mag avec des pages de publicité, du rédactionnel et la diffusion des résultats.

✓ ***SITE INTERNET DE LA FFA***

La FFA relayera l'actualité du circuit sur son site Internet www.athle.fr . Une rubrique sera spécifiquement dédiée au circuit.

✓ ***AUTRES SUPPORTS FFA***

La FFA relaiera l'actualité du circuit via l'Info FFA, newsletter mensuelle envoyée à tous les clubs.

COMMUNICATION

PRODUCTION D'IMAGES

Pour les Meetings Elite, la FFA proposera lorsque cela sera possible la prise en charge de la production et la réalisation d'images qui seront ensuite fournies aux organisateurs.

Les organisateurs devront prévoir l'hébergement de l'équipe de production, un espace surélevé en bout de ligne droite pour la caméra fixe, un local proche de la piste pour la production et si possible une connexion wifi d'au moins 8Mo pour l'envoi des images.

Les images seront mises à disposition de notre partenaire Canal+ qui les diffusera 48h après l'évènement
Pour toute autre demande, elle sera étudiée entre l'équipe de la production et l'organisateur.

RELATIONS PRESSE

En amont, le service de presse de la FFA est à la disposition des Meetings ELITE pour :

- Relayer leurs informations (invitation à une conférence de presse, envoi de formulaires d'accréditation, communiqués de presse, résultats)
- Diffuser auprès de la base media complète de la FFA (plus de 600 journalistes)
- Diffuser sur les supports de communication de la FFA (www.athle.fr notamment)
- Aider dans la constitution du dossier de presse (notamment sur tous les aspects sportifs, résultats des circuits précédents, palmarès, records, bios…)

Le Jour J, les Meetings ELITE doivent idéalement prévoir un interlocuteur presse et un espace dédié à la presse (le plus proche possible de la ligne d'arrivée, avec une connexion wifi).

CONTACTS

Email groupé : meetings@athle.fr		
Département des Organisations Sportives Isabelle Maréchal – Directrice Mickaël Pauloby – Directeur adjoint Ingrid Canpolat-Hourdeau – Assistante en charge du suivi des meetings	01 53 80 70 61 01 53 80 70 17 01 53 80 70 43	isabelle.marechal@athle.fr mickael.pauloby@athle.fr ingrid.canpolat-hourdeau@athle.fr
Département Marketing et Communication Souad Rochdi – Directrice Cécile Daon – Directrice adjointe	01 53 80 74 91 01 53 80 70 58	souad.rochdi@athle.fr cecile.daon@athle.fr
Direction Technique Nationale Patrice Gerges – Directeur Adjoint Cécile Veyrier		Patrice.gerges@athle.fr Cecile.veyrier@athle.fr